NOS COORDONNÉES

cervfr.org

Point de contact CERV - France

132 Rue du Faubourg Saint-Denis, 75010 Paris
(+33) 01 80 05 27 41
cervfr@cidem.org

cidem

Avec le soutien de

Commission européenne

MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
Liberté Égalité Fraternité

MINISTÈRE DE LA JUSTICE
Liberté Égalité Fraternité

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ, DES SOLIDARITÉS ET DES FAMILLES
Liberté Égalité Fraternité

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
Liberté Égalité Fraternité

CERV France

@cervfrance

Programme CERV

Programme Citoyens, Égalité, Droits et Valeurs



Volet 1
Valeurs de l'Union

OBJECTIFS DU VOLET

- Protéger et promouvoir les droits et les valeurs inscrits dans les traités
- Construire une Union européenne plus démocratique, respectueuse de l'État de droit, des droits fondamentaux et du dialogue citoyen, des principes de transparence et de bonne gouvernance, et octroyant une place à la société civile

Commission européenne

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

cidem

cervfr.org

Promotion des valeurs de l'Union : appel aux organisations de la société civile - intermédiaires

Priorités

L'objectif de l'appel est d'encourager et de faciliter la participation active et inclusive dans la construction d'une UE plus démocratique, ainsi que la sensibilisation aux droits par le biais d'un soutien aux organisations de la société civile.

Critères d'éligibilité

- Organisation de la société civile à but non lucratif
- Peut impliquer une ou plusieurs organisations
- Pour au moins l'un des membres du consortium : avoir une expérience récente d'au moins 3 ans dans les activités de renforcement des capacités d'OSC et dans la gestion de subventions
- Subvention entre 2 500 000 € et 6 000 000 €
- Projet de 36 à 48 mois

Accords-cadres de 3 ans pour soutenir les réseaux européens dans le domaine des valeurs de l'Union

Priorités

Cet appel vise à mettre en place des accords-cadres de partenariat de 3 ans avec des réseaux européens, des organisations de la société civile actives au niveau européen et des groupes de réflexion européens dont les objectifs statutaires sont de protéger et de promouvoir les valeurs de l'Union.

Critères d'éligibilité

- Organisme privé à but non lucratif
- Être un demandeur unique
- Être un réseau européen, une OSC active au niveau de l'UE ou un groupe de réflexion européen
- Fournir un programme de travail stratégique pour une période de 3 ans

#CERV
PROGRAMME DE FINANCEMENT EUROPÉEN

Promouvoir le renforcement des capacités, la sensibilisation à la Charte des droits fondamentaux de l'Union

Priorités

1. Sensibilisation et renforcement des capacités concernant la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne
2. Promouvoir un espace civique favorable

Critères d'éligibilité

- Entité publique, organisation privée ou organisation internationale
- Projet national ou transnational
- Subvention de 75 000 € minimum
- Projet de 12 à 24 mois
- Préfinancement de 80%